

---

**Rapport de la commission des sports du 27 mars 2024**

Rapporteuse : Barbara LANZILAO

**M 320 - 24.01 VERNIER EN CHAMPIONS LEAGUE : ET POURQUOI PAS ?**

Mme PILLONEL, Cheffe du service des sports (SSP), rappelle que la motion demande une meilleure coordination entre les 4 clubs de football sur Vernier. La Commune devrait mutualiser les ressources, les savoir-faire, mettre en place une stratégie commune de gestion afin de permettre une meilleure gestion des catégories élites (intercantonal), et un regroupement des 4 clubs afin de proposer une meilleure offre sportive pour les joueurs et joueuses, une économie d'échelle et l'émergence d'une équipe de haut niveau.

Mme PILLONEL évoque le fait que les subventions allouées aux clubs dépendent du règlement du Conseil municipal. Par ailleurs, les clubs sportifs disposent d'une vraie autonomie dans l'usage des infrastructures. Elle explique que des réunions régulières sont prévues entre les clubs de football et le Service des sports. La première séance a eu lieu juste avant le Covid. Pour des questions d'agenda, ces séances n'ont pas encore repris, mais Mme PILLONEL souligne l'importance de redémarrer de telles séances.

La parole est donnée aux invités qui se présentent :

M. MAZOLO, Président d'Avanchet-Sport FC depuis décembre 2022, explique que le club comprend 13 équipes, dont 5 équipes Seniors. Il y a des Juniors E, D et C. Le club joue en Régional. Une équipe féminine joue en Interrégional. Le club compte 350 membres.

Mme STOËCKLI, Présidente du FC Aire-Le Lignon depuis 10 ans, dit que son club compte environ 800 membres. Il y a 28 équipes, dont 8 équipes féminines qui vont de l'école de football jusqu'en Seniors. Le club joue en Régional ; il n'a pas d'équipe Interrégional.

M. FONTAINE, Vice-président du FC Aire-Le Lignon, est en charge des finances depuis 2019.

M. DESCHENAU, Président du FC City depuis 10 ans. Le FC City a 23 équipes. Il y a une équipe en 2<sup>e</sup> Ligue depuis 10 ans. Il y a environ 680 personnes au FC City : un peu plus de 510 licences à ce jour, 60 Juniors qui n'ont pas de licence actuellement, et environ 70 entraîneurs. Le club joue sur une installation de la Ville de Genève.

M. FOURNIER, futur Président du FC City, reprendra la présidence à partir de la saison prochaine. Il est entraîneur depuis 15 ans et membre du comité depuis 10 ans.

M. GOMEZ est Président du FC Vernier depuis mai 2021. Le club comprend 34 équipes et plus de 1'000 membres. Il y a 3 équipes en Interrégional (Juniors C, B, A) et une équipe en 2<sup>e</sup> Ligue.

La Présidente (ALTERNATIVE) donne la parole au motionnaire (INDÉPENDANT). Cette motion est cosignée par LE CENTRE-VERT'LIBÉRAUX. Le motionnaire (INDÉPENDANT) précise que la motion propose de réaliser un état des lieux, de savoir comment mieux aider les clubs afin qu'ils puissent trouver des solutions et atteindre les objectifs qu'ils visent. Il rappelle que la situation du football à Vernier est très particulière avec 4 clubs de football. Il a constaté que certains clubs commencent à être un peu à l'étroit. Le même motionnaire relève la complexité d'avoir du sport élite qui nécessite davantage d'infrastructures et de structure. Par ailleurs, il s'agit de réfléchir à ce qui pourrait être fait pour accompagner l'équipe phare qui est actuellement le FC Vernier. Si cette équipe devait monter dans une catégorie supérieure, il faudrait augmenter son budget. Il pense qu'une équipe phare dans une commune est attirante. C'est une manière pour la Commune de se mettre en évidence et d'être présente sur des événements sportifs assez importants.

M. FOURNIER précise que, géographiquement, les clubs permettent aux enfants d'avoir du football à côté de chez eux. La première mission du club est de pouvoir offrir la possibilité de jouer au football à tous les enfants. Au niveau élite, il explique qu'il existe déjà toute une structure. Le FC City travaille avec le Servette FC. En tant qu'entraîneur, il envoie chaque année un ou deux joueurs en test. Pour les interrégionaux, les transferts se passent plutôt bien avec le FC Vernier. M. FOURNIER pense que le risque de la motion est de vouloir concurrencer le Servette FC. Il trouve que le système de la collaboration à Genève fonctionne plutôt bien.

M. MAZOLO trouve que la motion fait sens. Il a entendu Mme PILLONEL parler de réunions prévues entre les clubs et le Service des sports, ce qu'il trouve très positif. Il trouve pertinent, pour la Commune, d'avoir une stratégie commune avec les 4 clubs. Concernant le sport d'élite, il pense que les clubs verniolans sont loin de vouloir concurrencer le Servette FC. Il ne pense pas que ce soit un but à atteindre. M. MAZOLO souligne le fait que les talents sont dissous dans les 4 clubs ; il est impossible de faire des élites avec la structure actuelle. Il faut avoir une stratégie commune aux 4 clubs et favoriser les bons joueurs en les mettant en avant, avant qu'ils partent ailleurs.

M. GOMEZ affirme qu'avec la quantité et la qualité des joueurs, Vernier peut être un tremplin pour certains joueurs pour aller au Servette FC. Au FC Vernier, la plus grande partie du financement est destinée aux juniors. S'il y a une volonté d'aller plus haut, il faudra investir davantage pour les équipes actives.

M. DESCHENAUX précise que le FC City est un club formateur. Le club est depuis 10 ans en 2<sup>e</sup> ligue. Le niveau leur convient, car ils font de la formation. S'il était possible de monter au niveau supérieur, il y aurait de gros problèmes financiers, car les coûts sont très différents. Il trouverait très intéressant et enrichissant, pour l'ensemble des clubs, d'avoir une discussion et un soutien de la Commune pour différentes choses, avec des règles à définir.

Mme STOËCKLI dit que les clubs verniolans ne jouent pas dans la même cour que des clubs tels que Servette FC, FC Meyrin, ou Étoile Carouge. Ces clubs fonctionnent par leur apport financier, mais ils ont également des emplois à temps partiel (secrétariat, etc.).

M. STAUB, Conseiller administratif, affirme que la 2<sup>e</sup> ligue Inter n'est pas valorisante pour une Commune, car elle n'a pas de prestige en dehors du monde du football. Si l'intérêt est le prestige de la Ville de Vernier, il faudrait monter au minimum en Challenge ligue. M. STAUB souligne que le football coûte extrêmement cher.

Le système genevois fonctionne sur un modèle de pyramide. Le financement des clubs qui en font partie est multiple. Vernier ne fera pas partie de la pyramide, car il y a eu des choix et des décisions à un moment donné. Meyrin a été choisi, une fois ce choix fait, il semble très compliqué de vouloir aller plus haut.

M. STAUB estime que les clubs verniolans doivent pouvoir conserver leurs particularités et leur diversité. Il y a des possibilités d'amélioration de la coopération, mais il ne serait pas sain que la Commune s'implique trop. Les clubs doivent conserver une certaine identité ; le modèle demandé par la motion n'est pas adapté à la réalité. M. STAUB estime que de parler de mutualisation, avec un sous-entendu de moyens supplémentaires à mettre à disposition pour le permettre, est déplacé au niveau des réalités actuelles du football genevois et risque de se heurter à l'autonomie de chaque club.

Une commissaire (SOC) souligne que ce sport est spécialement bien organisé à Genève avec une académie. Elle a l'impression que Vernier fait déjà sa part en matière de football. Il n'est pas raisonnable de faire des promesses qui ne pourront pas être tenues. Elle refusera la motion.

Un commissaire (UDC) refusera la motion, car il se sent pris de court. Il se réserve la possibilité de changer d'avis par la suite.

Une commissaire (VERT.E.S) a entendu qu'il y avait des doublons par rapport à certaines activités, mais que les clubs veulent garder leur identité propre. Elle a entendu le souhait d'avoir davantage de discussions entre eux et bien sûr davantage d'argent. Elle refusera la motion.

Un commissaire (MCG) est d'avis que Vernier fait déjà beaucoup. Il pense que tous les clubs attachés à Vernier doivent rester des clubs formateurs, car la Commune n'a pas les moyens ni les structures pour aller plus haut. Il ne faut pas compter aller au même niveau que Servette FC, Meyrin FC ou Étoile Carouge. Il refusera la motion.

**Les commissaires n'ayant plus de questions, la Présidente (ALTERNATIVE) passe au vote de la motion M 320 - 24.01, Vernier en champions league : et pourquoi pas ?, qui est refusée par 9 NON (3 SOC, 1 VERT.E.S, 2 MCG, 1 ALTERNATIVE, 1 PLR, 1 UDC), soit à l'unanimité.**